

Médecins et infirmiers



© 2014 Les Echos Publishing

Le problème des difficultés de stationnement que rencontrent les professionnels de la santé lorsqu'ils se rendent à des visites au domicile de leurs patients, n'est pas nouveau. Il a été plusieurs fois relancé par des initiatives parlementaires mais reste encore un casse-tête. Car si les professionnels bénéficient d'une certaine tolérance en matière de stationnement irrégulier dès lors qu'ils interviennent dans le cadre de leur activité professionnelle, ils n'en récoltent pas moins parfois des PV.

A nouveau interrogé sur cette question au mois de février, le Gouvernement a indiqué que la situation de ces professionnels pourrait être examinée dans le cadre de l'étude sur le partage de la voirie entre usagers, actuellement menée par le ministère des Transports. Affaire à suivre donc !

[Rép. min. n° 16251 : JOAN 25 févr. 2014](#)

© 2014 Les Echos Publishing